

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
UNIVERSITE MOHAMED KHIDER -BISKRA



FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANÇAIS
Systeme L.M.D

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du
diplôme
De MASTER

OPTION : DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES

Le recours au (copier-coller) sur la déformation de
l'information scientifique
Cas des étudiants universitaires de la première année master français
biskra

Directeur de recherche :
KHIDER salim

Présenté par :
GUIMEUR soumia

Promotion : Juin 2013

La lecture est une activité importante pour la recherche de l'information, mais il semble que les étudiants ont perdu le goût de lire. De plus, avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information et avec la numérisation d'un grand nombre d'œuvres de toutes provenances, on observe que les étudiants ne font pas d'efforts pour la recherche de l'information.

Donc, l'étudiant lorsqu'il est en train de préparer un travail de recherche, il ne fait que recopier les passages d'autres auteurs sans reformulation, c'est le fait de voler ou bien de piller le contenu d'une autre production .C'est cela « le plagiat ».

Dans ce premier chapitre, nous allons définir les concepts de base de notre travail de recherche, et on commence par le copier-coller .

1. LE COPIER-COLLER

D'après le dictionnaire de français LAROUSSE, le plagiat consiste à « *piller les ouvrages d'auteurs en donnant pour siennes les parties copiées*»¹.

Dans notre contexte universitaire, on retrouve le copier-coller dans les travaux à produire dans les cours, parfois dans les mémoires et les thèses, ces travaux occupent une place importante dans la formation des étudiants et permettent à l'enseignant d'évaluer le niveau de compréhension et les compétences.

Mais, chaque année les étudiants citent, résument, traduisent et utilisent des informations sans citer leur source... Certains empruntent les idées et les écrits d'autrui en toute connaissance de cause, certains copie

¹ LAROUSSE, *dictionnaire de français*, 2 impasse Capitaine Mouzaoui/ Alger, 2004, P320.

intégralement ou achètent des travaux déjà réalisés par d'autre c'est cela « l'appropriation par plagiat »

Dans une autre définition le plagiat est le fait de

« [...] Copier en tout ou en partie des extraits écrits ou électroniques d'une publication sans en indiquer la source d'une manière reconnue académiquement ou par guide méthodologique »¹

C'est-à-dire que copier dans un travail universitaire en tout ou en partie le contenu d'un extrait écrit ou d'un document disponible sur Internet sans citer la source est une pratique du plagiat, et cela signifie que le but ultime des étudiants est l'obtention de bonnes notes et non l'apprentissage.

2. LE PLAGIAIRE

«Le plagiaire s'approprie ce qu'il a pillé dans les ouvrages d'autrui, auteur plagiaire »².

C'est celui ou celle qui copie les productions d'autrui c'est un copieur.

3. L'AUTO PLAGIAT

« La notion d'auto plagiat, dans le milieu scolaire, réfère à la pratique qui consiste à remettre une copies d'un même travail à divers enseignants quand le contexte s'y prête »³.

En effet, il rare que deux enseignants demandent exactement le même travail à leurs étudiants. Pour répondre aux exigences du travail demandé, L'étudiant doit alors adapter soit le ton, soit les contenus d'un travail déjà

² Http : //www.ptidico.com, consulté le 04-04-2011 à 10 :55h.

³ Ibid, P9.

remis avant de le soumettre à nouveau à un autre enseignant.

Il y a donc un travail antérieur ou par son fractionnement, ce répond alors aux objectifs de l'éducation.

Par souci de transparence et d'honnêteté intellectuelle, l'étudiant doit cependant informer l'enseignant qui évaluera la nouvelle présentation du travail qu'il s'agit d'une version adaptée d'un ouvrage déjà soumis dans le cadre d'un autre cours.

Donc, « *l'auto plagiat constitue une forme d'opportunisme acceptable du point de vue éthique lorsqu'il est accompli avec transparence et honnêteté* »¹.

L'auto plagiat (version intégrale ou adaptée d'un travail déjà rédigé par un étudiant) va à rencontre des objectifs d'apprentissage et remet en question la valorisation de l'effort attendu des étudiants. Ainsi, prendre en quasi-totalité un travail effectué précédemment n'aurait pas la même valeur et n'impliquerait pas le même effort qu'un travail tout à fait nouveau.

4. LA PARAPHRASE

Dans le lexique du plagiat

« *La paraphrase consiste à reformuler un discours, exprimé sous quelque/orme que se soit, en ne conservant que l'idée générale de l'auteur et en mentionnant systématiquement la source des informations (généralement dans une note infrapaginale)* »⁴

C'est-à-dire paraphraser d'une manière trop exacte. Ainsi on trouve

⁴ARCHAMBAULT, Gabriel, BAZINET, Jean-François, et al (les membres de la commission de l'éthique et de la technologie), op.cit, P8.

important d'insister sur la valeur de l'originalité dans la préparation des travaux de recherches, elle n'en reconnaît pas moins que l'intégration des idées d'un autre auteur dans un travail d'étudiant enrichit la réflexion et ne constitue pas un méfait en soi, tout dépend des façons de faire et du respect des règles en vigueur dans ce domaine.

Ainsi, paraphraser un discours en reprenant certaines formulations, ou expressions ou structures similaires ou caractéristiques d'un auteur sans le mentionner porte préjudice à ce dernier qui ne retire pas le crédit attribuable à l'expression de sa pensée.

Donc, la paraphrase consiste à conserver l'idée générale de l'auteur d'origine et l'étudiant doit s'exprimer dans ses propres mots dans la rédaction de son texte.

5. LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'expression apparaît en 1967 avec la création de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle OMPI, et n'est devenue courante que depuis quelques années, cette organisation définit la propriété intellectuelle comme :

« L'ensemble des droits exclusifs accordés sur les créations intellectuelles. Sa première branche est la propriété littéraire et artistique, qui s'applique aux œuvres de l'esprit (...) et la seconde branche est la propriété industrielle »'.

De plus, *« la propriété intellectuelle est ce principe enchâssé dans la loi sur le droit d'auteur, le code de cette propriété n'autorise que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et*

non destinées à une utilisation collective, et aussi sous réserve de mentionner le nom de l'auteur et de la source»².

En effet, une formation de qualité consiste à faire un travail individuel, et à apprendre à chercher de l'information et de bien l'utiliser, c'est également pour acquérir des savoirs faire qui serviront tout au long de la vie professionnelle, à l'inverse, plagier démontre un manque d'éthique professionnelle.

6. L'ETHIQUE, UNE QUESTION AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE

Le plagiat est une maladie qui menace l'université, et qui peut avoir des conséquences néfastes sur le lien de confiance qui relie l'université et la société en général, et pour éviter cette maladie, il faut développer le sens de la responsabilité, et le sentiment d'honneur et de fierté chez les étudiants. D'une part, l'étudiant valorise son propre travail en se référant à de multiples sources, s'il est important de s'inspirer de différents auteurs lorsqu'il rédige ce travail, il doit citer la source en appliquant les règles reconnues :

Le nom de l'auteur en majuscule, le prénom en minuscule, le titre de l'ouvrage écrit en italique, la maison d'édition, l'année d'édition, le lieu, et la page.

Toutes ces références seront mises en bas de page, et comme ça « on rend à César ce qui appartient à César », c'est l'honnêteté scientifique.

D'autre part, l'étudiant se forme, et fait soi-même le travail, parce que c'est un futur enseignant, ou un futur cadre dans la société.

Dans le premier chapitre, nous avons fait un travail de clarification conceptuelle qui nous permet de distinguer des notions ambiguës telles que la paraphrase, le plagiat et l'auto plagiat, nous avons mis l'accent sur les définitions et l'importance de ces terme, aussi nous avons pu connaître la place des travaux universitaires dans le but de l'évaluation des étudiants, et le fait de piller des contenus de production des autres auteurs ou bien des œuvres électroniques pour terminer ces travaux de recherche.

Dans le deuxième chapitre, nous allons d'abord citer les causes du copier-coller sous des formes multiples, aussi nous allons prendre en considération les conséquences de ce phénomène ; à savoir les sanctions des plagiaires et les moyens de détecter le plagiat, finalement comment ne pas tomber dans le piège de la fraude.

1- LES CAUSES DU COPIE-COLLER

Ce phénomène nous invite à nous poser une question, si l'on veut régler en profondeur le problème du copier-coller. Pourquoi les étudiants plagient-ils ?

On n'a pas réussi à trouver des recherches qualificatives sur les causes du copier-coller.

Tout d'abord, les étudiants ignorent le règlement des droits d'auteur, la propriété intellectuelle, ils ne respectent pas les sources d'un texte.

Ensuite, le manque de confiance en soi peut amener l'étudiant à rechercher la facilité dans le copier-coller c.à.d. les étudiants qui ont recours au plagiat par manque de confiance en eux encore par peur de ne pas être en mesure de remettre leurs travaux à temps.

La pression liée à la performance a été identifiée comme l'une de ces raisons : Elle se trouve d'ailleurs un peu partout dans la société contemporaine et elle peut devenir si forte que, dans le cadre universitaire, il peut devenir tentant de plagier afin d'obtenir de bons résultats.

Cause en plus, il arrive parfois à l'étudiant de s'exprimer merveilleusement, mais il préfère garder l'expression de l'écrivain parce qu'il trouve que celui-ci a toujours raison étant donné sa célébrité.

Une autre raison serait de gagner du temps. Dans une rubrique, Nicole Perreult une conseillère pédagogique au collège André-Grasset et depuis 2005, elle est devenue animatrice du réseau des répondantes et répondants TIC, elle cite notamment deux étudiants où l'un déclare :

« Nous sommes obligés de frauder un jour ou l'autre afin de respecter le temps dont on dispose » alors que l'autre avoue. *« Tout est sous la main, alors pourquoi se fatiguer ? »* Ces deux raisons avancées pour justifier le plagiat sont fort différentes.

Finalement, une certaine valorisation et banalisation de cette pratique chez les étudiants peut reconforter les plagiaires dans la croyance que : *« tout le monde le fait »*.

2- 2- LES TYPES DE COPIE-COLLER

Une approche pédagogique du copier-coller dans les études universitaires conduit à définir des types plus opérationnels :

2.1. Plagiat accidentel

D'après les excuses fournies par les plagiaires, le plus souvent ils déclarent qu'ils méconnaissent les règles. Aussi étant débutant dans le domaine, ils ne cherchent pas à savoir ou ne sont pas informés sur les

règles en vigueur du copier-coller. Ce qui dégage en quelque sorte leur responsabilité de plagier.

2.2. Plagiat intentionnel

Destiné à faire illusion, ne se distingue guère du « plagiat accidentel » que dans la mesure où il est commis en toute connaissance de cause, la plupart du temps soit par naïveté, il consiste à sous-estimer le personnel enseignant, spécialiste en son domaine, d'une part, celle des moyens de détection disponibles et des sanctions d'autre part.

« Le goût du risque est un sens du défi mal placé (penser qu'on ne se fera pas prendre) ».

Or plagiat est un jeu dangereux, tout comme les autres types de fraude (obtenir de l'aide ou utiliser du matériel non autorisé pendant un examen, en particulier les calculatrices, les téléphones cellulaires, les baladeurs numériques, les clés USB, etc.... Etranger des documents ou des réponses, cacher des formules ou des réponses toutes faites, se faire remplacer par quelqu'un d'autre...etc.), dont votre crédibilité et votre carrière risquent de souffrir longtemps. Le meilleur défi consiste à faire son travail pour apprendre quelque chose.

2.3. Le cyber plagiat

Qui consiste à copier-coller l'information sur le web sans indiquer ses sources, est une forme moderne de plagiat apparue avec le développement des ressources disponibles sur internet qui consiste à :

- ✓ « copier dans un travail scolaire, en tout ou en partie, le contenu d'un site web ou des document disponibles sur internet sans le signaler et en préciser la source. »
- ✓ « copier de l'information provenant de l'ordinateur ou des courriels d'un autre étudiant sans indiquer la source. »
- ✓ « copier dans un travail scolaire, en tout ou en partie, le contenu d'un travail scolaire téléchargé à partir d'un site web d'achat de tels travaux ».

3. LES CONSEQUENCES DU COPIER-COLLER

Les étudiants savent que le recours au plagiat est une pratique connue des enseignants. Ils savent même que les professeurs voient très bien la différence entre un document plagié ou non. Ils sont même parfaitement avertis qu'il s'agit d'une pratique passible de sanctions.

Selon le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude :

« Tout acte, de plagiat, de falsification de résultats ou de fraude en relation avec les travaux scientifiques revendiqués dans la thèse, dument constaté pendant ou après la soutenance, expose son auteur à l'annulation de la

soutenance au retrait du titre acquis, sans préjudice des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur ».

Suite à l'entretien qui s'est tenu le Mercredi 13 Avril 2011 à 15 :00 dans le bureau de l'adjoint au recteur chargé de la pédagogie de l'université de Biskra, M. Chala, qui nous a enrichi au sujet du plagiat en matière de réglementation algérienne applicable en Algérie. Il nous a expliqué la présence de deux catégories de plagiat : les plagiats frauduleux (avec intention de frauder de la part de l'étudiant) et les plagiats non frauduleux (résultats d'un manque au niveau de la méthode du travail universitaire).

1. Les plagiats frauduleux se reconnaissent à :

- ✓ Une récurrence : l'étudiant a déjà été sanctionné pour plagiat au cours de ces études universitaires.
- ✓ Une planification et une organisation de l'acte de plagier : il ya modification au niveau des passages (en changeant des mots, en changeant la ponctuation, en ajoutant des espaces...). Ces plagiats frauduleux vont à l'encontre des valeurs que l'Université veut promouvoir. Dans ce sens, ils doivent être sanctionnés lourdement.

2. Les plagiats sont considérés comme non frauduleux :

Dans les cas où l'enseignant peut raisonnablement interpréter que les passages plagiés sont dus à un manque de maîtrise des règles de citation, une reformulation maladroite... c'est le cas si :

- ✓ L'étudiant peut être considéré comme pas encore acculturé aux normes universitaires.
- ✓ Quand on l'interroge, l'étudiant ne sait pas que la manière dont il a rédigé son travail peut être considérée comme du plagiat. Il « croyait bien faire ».

« Certains cas se situent à la limite entre le non frauduleux. Par exemple, l'étudiant reconnaît qu'il a plagié intentionnellement, mais il avance des « bonnes excuses » : il voulait rendre le travail dans les temps, des circonstances diverses ont fait qu'il n'a pas pu consacrer le temps nécessaire à rédiger le travail, il sait que ce n'est pas un comportement acceptable, il regrette... Si l'intention de plagier est indéniablement présente, la cause peut être attribuée à un manque de méthode de travail, en l'occurrence, une mauvaise gestion du temps et de l'effort ».

4. COMMENT DETECTER LE COPIER-COLLER

Il arrive qu'on doute sur l'authenticité d'un travail livré par un élève soupçonné d'avoir emprunté des mots ou carrément des écrits d'un autre. Actuellement avec l'évolution de la technologie et à l'aide d'outils de détection, l'enseignant peut confirmer tout travail impersonnel.

De toute façon un enseignant qui connaît ses étudiants est vite alerté s'il s'agit d'un plagiat sans pour autant utiliser ces nouveaux moyens technologiques.

Un travail plagié de long en large est généralement flagrant parce qu'il saute aux yeux. Ce genre de maladresse de la part de l'étudiant est reconnaissable à travers un changement de style, d'un paragraphe à un autre, d'absence de cohérence dans les idées ou d'un passage racolé à tort et à travers faussant l'homogénéité du texte. Ceci est suffisamment convaincant pour prouver un travail impersonnel.

Les outils technologiques diffèrent selon la recherche qu'on veut lancer. S'il s'agit seulement d'une portion de travail qu'on croit plagier, on emploie un moteur de recherche spécifique à la vérification. Il existe aussi des logiciels qui servent à comparer des textes pouvant confirmer ou infirmer un plagiat.

Ces logiciels sont en vente et le plagiaire peut mes utiliser pour son autocensure avant de remettre le travail.

« Voici donc quelques sites (dont certains offrent des périodes d'essai gratuites) permettant de détecter le plagiat : ».

- ✓ <http://turnitincom.com>
- ✓ <http://www.plagiarism.org>
- ✓ <http://www.canexus.com/eve>
- ✓ <http://www.wordcheckssystems.com>

Parallèlement à ce système de contrôle on a soulevé des questions relevant de l'éthique, brusquant la relation « enseignant-étudiant » où toutes les considérations de noblesse sont détruites par le fait de faire le

gendarme dans un milieu éducatif où justement doit régner la confiance et l'honnêteté.

Dans un document publié à ce sujet, la commission d'éthique s'est montrée réticente quand au contrôle systématique de tout travail en accusant tous les individus coupables de plagiat d'avance.

Les débats sur un tel choix de société ont amené la commission d'éthique à penser qu'il ne sert à rien d'être innocent dans une société de voleurs où l'enseignant doit jouer surtout le rôle du gendarme plutôt de correcteur.

Telle est la conséquence de l'emploi de ces outils de contrôle mais il n'est pas à soustraite que de tels moyens sont toujours utiles dans la mesure où ils sont considérés comme une mise en garde pour décourager et limiter les plagiaires.

5. LA PREVENTION DU COPIER-COLLER

On a déjà vu que ce phénomène a des raisons différentes et cachées sous des formes multiples. C'est pour cela que nous voulons éviter cette méthode de travail surtout à l'Université, pour ne pas tomber dans le piège de plagiat.

D'abord, pour sensibiliser les jeunes et les aider, il ya deux moyens importants à connaître ; soit d'utiliser le module d'information ou de consulter des documents d'information des enseignants.

Ensuite, le coté « éthique » c'est-à-dire qu'il faut informer les étudiants sur les notions d'honnêteté scientifique, la responsabilité et l'originalité.

Il faut former l'étudiant pour être curieux, pour le plaisir d'apprendre et la fierté de produire des travaux originaux et valorisants.

Apprendre à chercher l'information et à utiliser les bibliothèques et comment citer correctement les sources de références.

Connaitre ce que c'est que les droits d'auteur.

En guise de conclusion, considérant que l'éducation a le devoir de transmettre une culture de l'honnêteté, de la responsabilitéaux jeunes qui formeront les prochaines générations mais malheureusement aujourd'hui l'étudiant reconnaît qu'il a plagié intentionnellement, mais il avance de « bonnes excuses », rend le travail dans les délais préus .Comme ils ont aussi un manque de méthode de travaille.

En matière de sanction, et considérant qu'il est important d'envoyer un message claire aux plagiaires tous en leur donnant les moyens d'éviter de se placer dans des situations où le plagiat devient une option séduisante.

Dans le troisième chapitre, nous avons effectué une enquête sur terrain sous forme de questionnaire destiné aux étudiants universitaires de première année master, département de français.

Le questionnaire et les résultats des recherches obtenues y sont représentés avec leur commentaire graphique, puis nous avons analysé les résultats des recherches en détail suivi d'une synthèse de ces résultats et nous avons conclu ce chapitre par des suggestions proposées.

Le corpus étudié durant cette enquête se compose de 20 étudiants de première année master qui ont été choisis pour modèle.

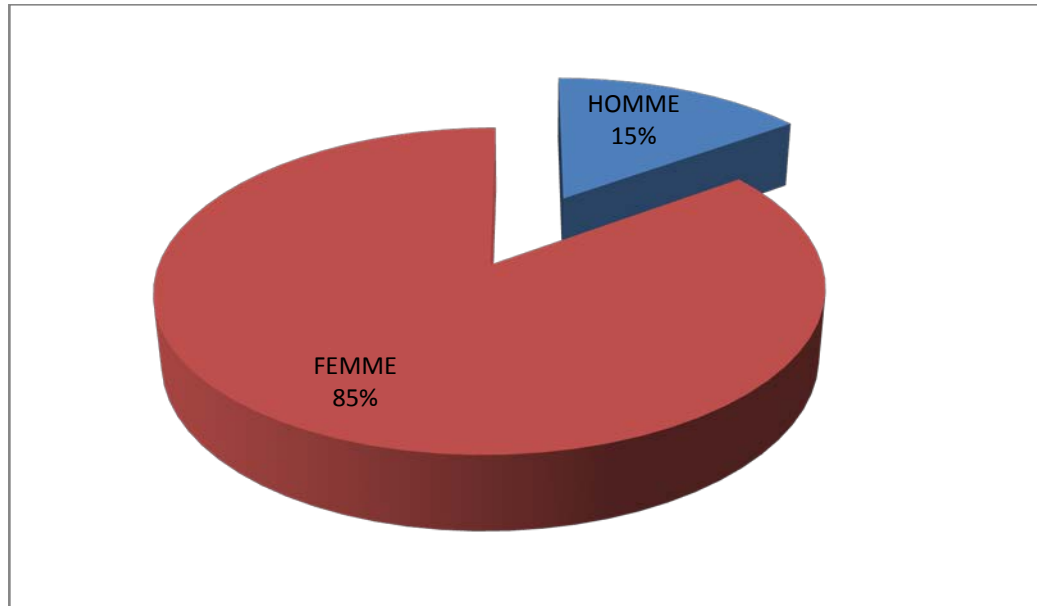
Nous avons choisi comme lieu d'application de notre enquête l'université de Mohamed Khider-Biskra-, exactement le département de français.

Le questionnaire que nous avons proposé se compose de 13 questions suivis d'informations personnelles

La majorité des étudiants (50%) disent qu'ils préparent neuf travaux à base de recherche documentaire, ce qui correspond au nombre de travaux rendus par an, tandis que les autres préparent entre deux et trois travaux à base de recherche documentaire.

Les informations personnelles

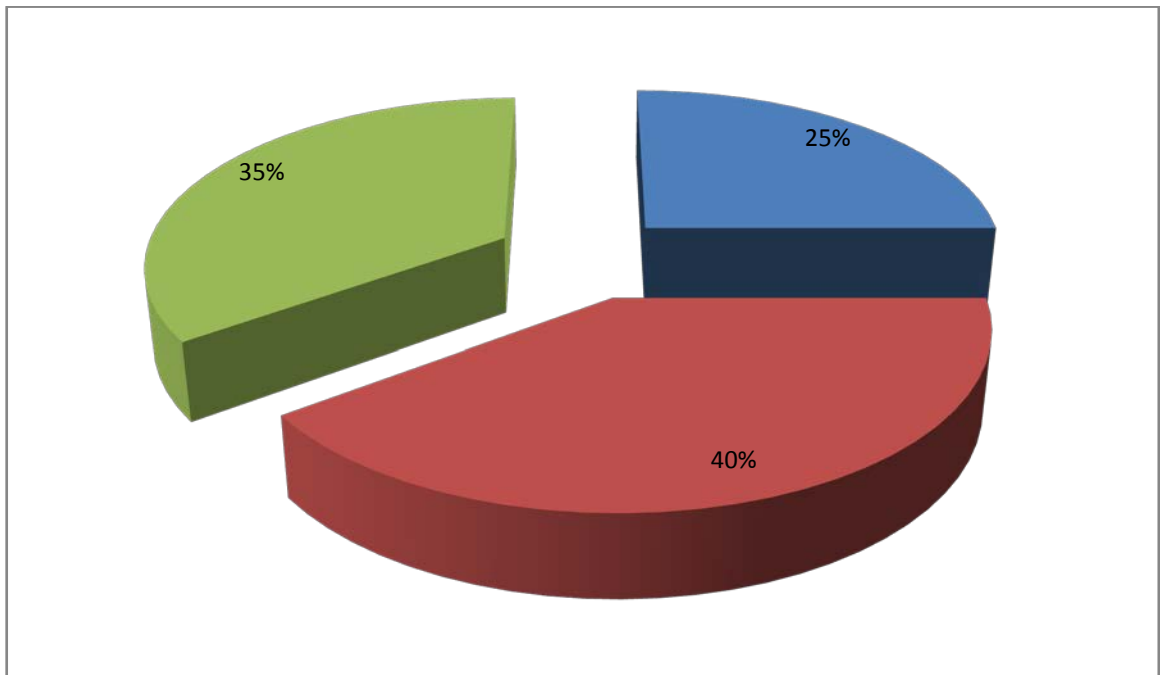
1 .Le sexe



Le public est majoritairement féminin, (85%) des étudiants interrogés sont des femmes, tandis que (15%) sont des hommes.

2-L'âge

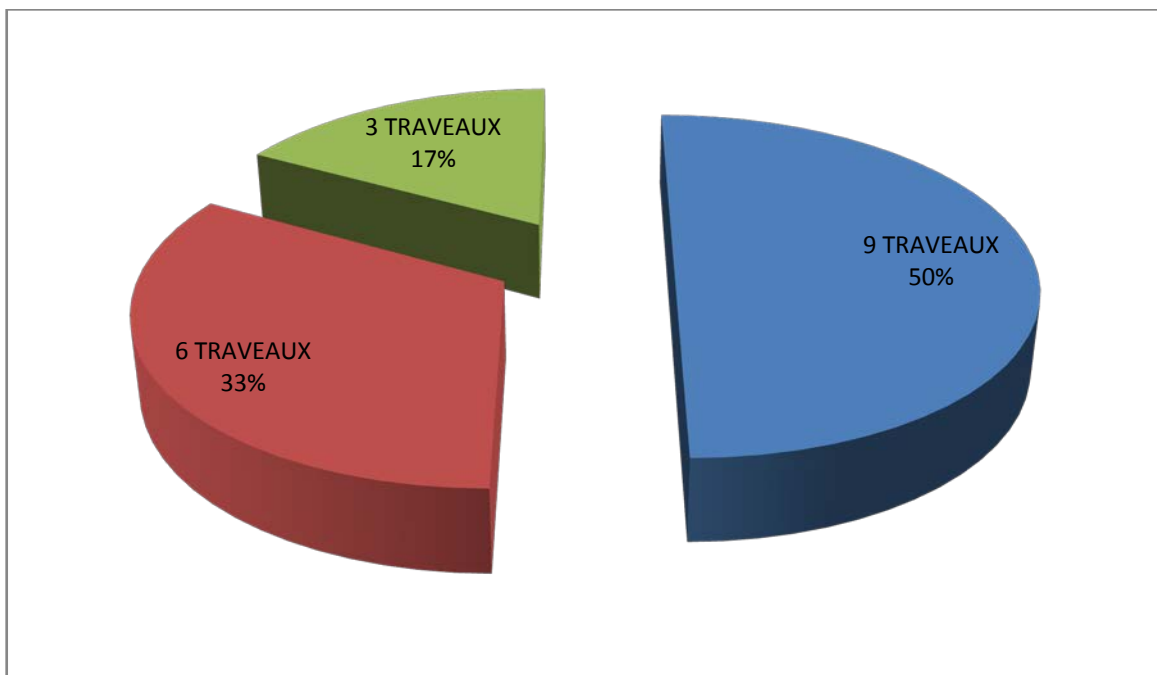
Classe d'âge (ans)	Effectifs	%
21-23	8	40%
24-29	7	35%
30-41	5	25%



L'âge moyen des étudiants constituant notre échantillon est entre 21-23 ans.

Question N°1 : pendant vos études, combien de travaux écrits rendez- vous par an en vue d'une évaluation ?

Le nombre de travaux rendus par an	Effectifs	%
9	10	50%
6	6	33%
3	4	17%

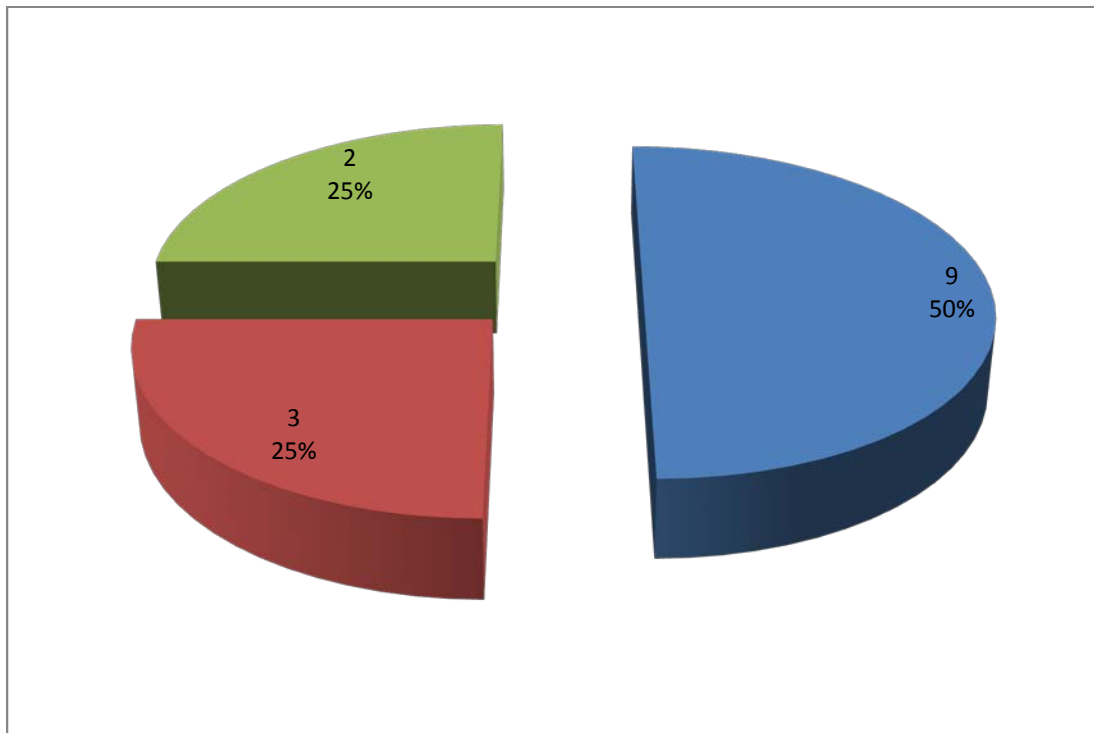


Les travaux de recherche occupent une place importante dans le cadre de la formation des étudiants, et permettent à l'enseignant d'évaluer le niveau de compréhension de la matière enseignée.

Selon le tableau ci-dessus, et la présentation graphique des résultats, on trouve qu'il n'y a pas de cohérence entre les réponses des étudiants questionnés, mais la majorité des étudiants (50%) avancent qu'ils préparent neuf travaux par an pour but d'évaluation

Question N°2 : parmi ces travaux, combien s'appuient-ils principalement sur la recherche documentaire ?

Le nombre des travaux qui s'appuient sur la recherche documentaire	Effectifs	%
9	10	50%
3	5	25%
2	5	25%

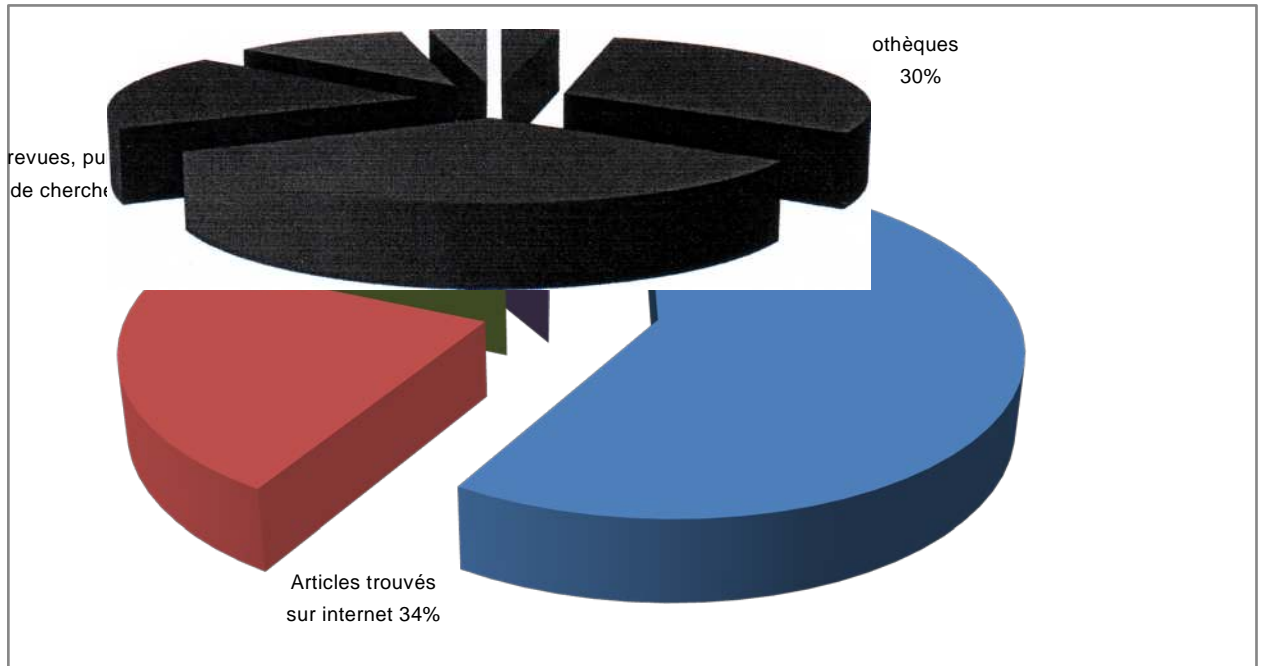


La recherche est souvent une partie inhérente à la préparation d'un travail universitaire et en constituera une part plus ou moins grande selon le niveau de formation, les étudiants sont donc appelés à utiliser tous les

moyens à leur disposition afin de trouver des sources d'information leur permettant d'étoffer leur travail.

La majorité des étudiants (50%) disent qu'ils préparent neuf travaux à base de recherche documentaire, ce qui correspond au nombre de travaux rendus par an, tandis que les autres préparent entre deux et trois travaux à base de recherche documentaire.

Question N°3 : quelles sont vos trois principales sources de documentation pour la rédaction de vos travaux universitaires



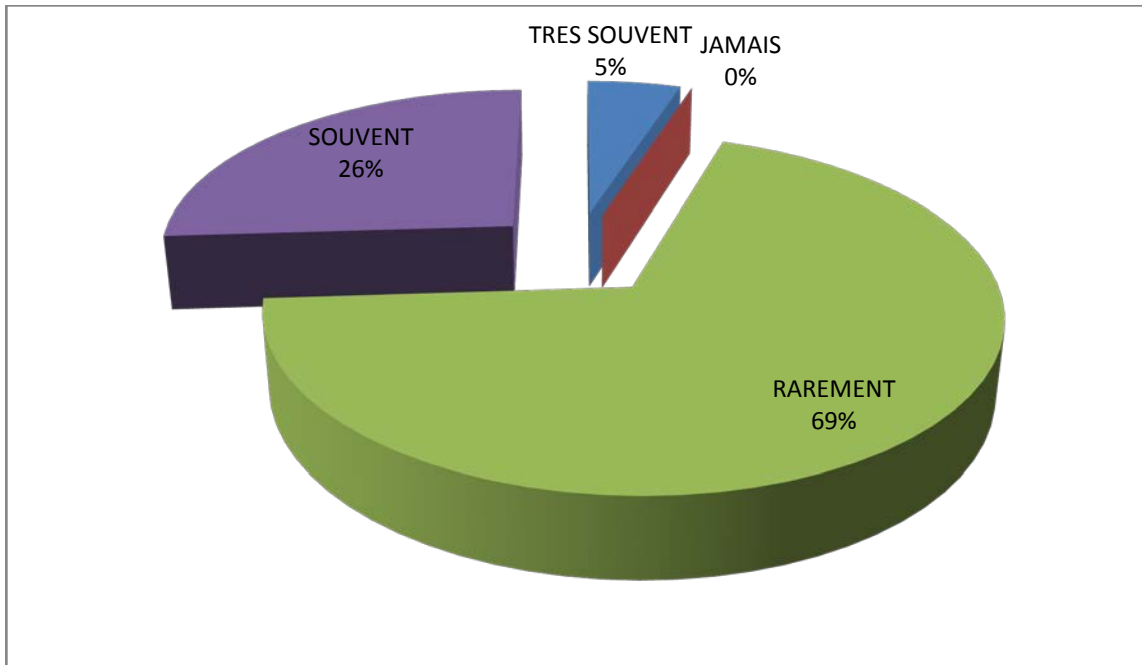
Internet est très majoritairement cité comme principale source de documentation pour (34%) des étudiants interrogés. Internet est la source la plus rapide et la plus facile.

30% des étudiants préfèrent la bibliothèque comme deuxième source de documentation.

L'utilisation des revues, publications de recherche, et travaux d'autres étudiants sont appréciés de façon assez homogène par les étudiants.

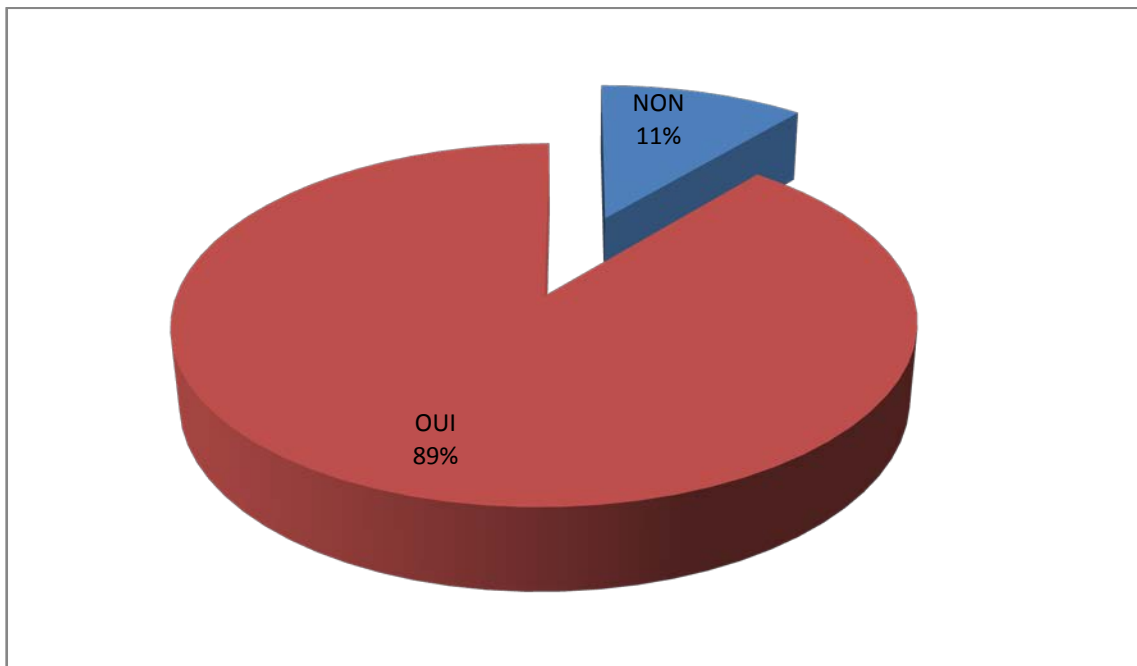
Mais, la minorité des étudiants (3%) utilisent les journaux comme une source de documentation.

Question N°4 :fréquentez-vous la bibliothèque universitaire de votre établissement ?



Pour réaliser un travail de recherche, il faut que l'étudiant trouve des sources d'informations, parmi ces sources : internet, revues, publications de recherche et la bibliothèque, cette dernière contient un nombre infini d'ouvrages qui enrichissent le travail de l'étudiant. Mais, d'après la recherche qu'on a faite, seule (26%) des étudiants interrogés fréquentent souvent la bibliothèque universitaire, et (69%) la fréquentent rarement. Ce problème indique que les étudiants préfèrent la rapidité et la facilité de l'internet.

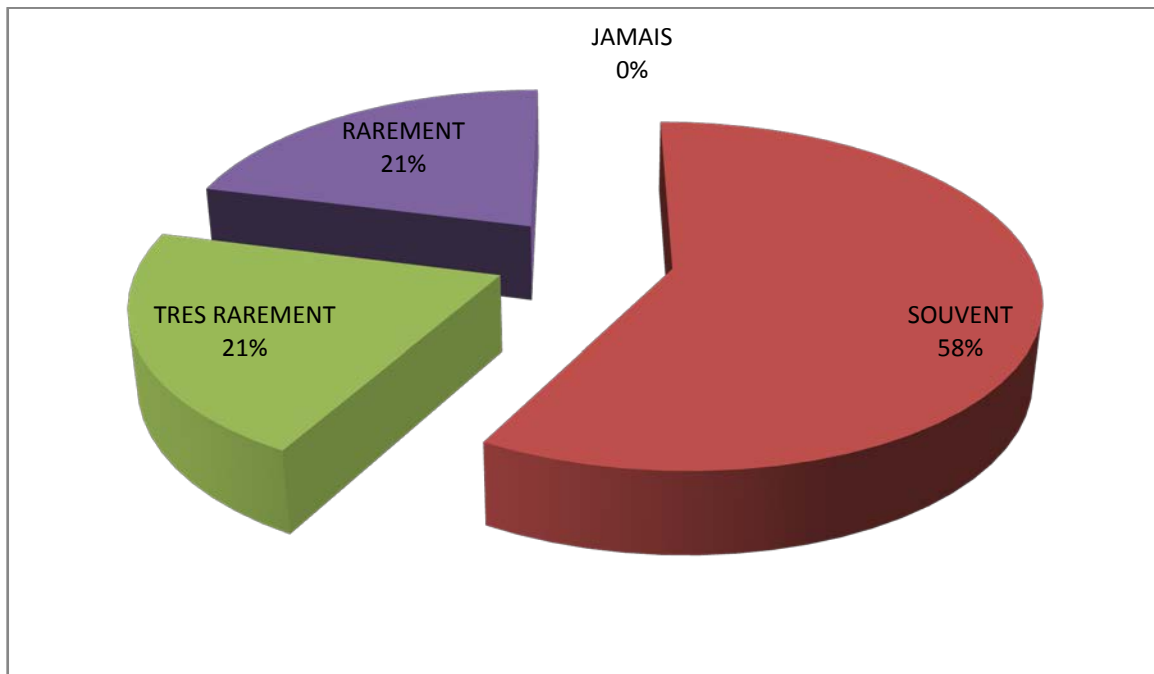
Question N°5 : achetez-vous des travaux « clés en main » sur Internet ?



Depuis quelques années, des sites Web se spécialisent dans l'échange et la vente de travaux universitaires. Il est donc possible de télécharger des travaux entiers, ces travaux peuvent être personnalisés soit en ajustant le niveau de langage au niveau universitaire de l'étudiant, soit en incluant délibérément des fautes ou des erreurs pour ne pas éveiller les soupçons des correcteurs.

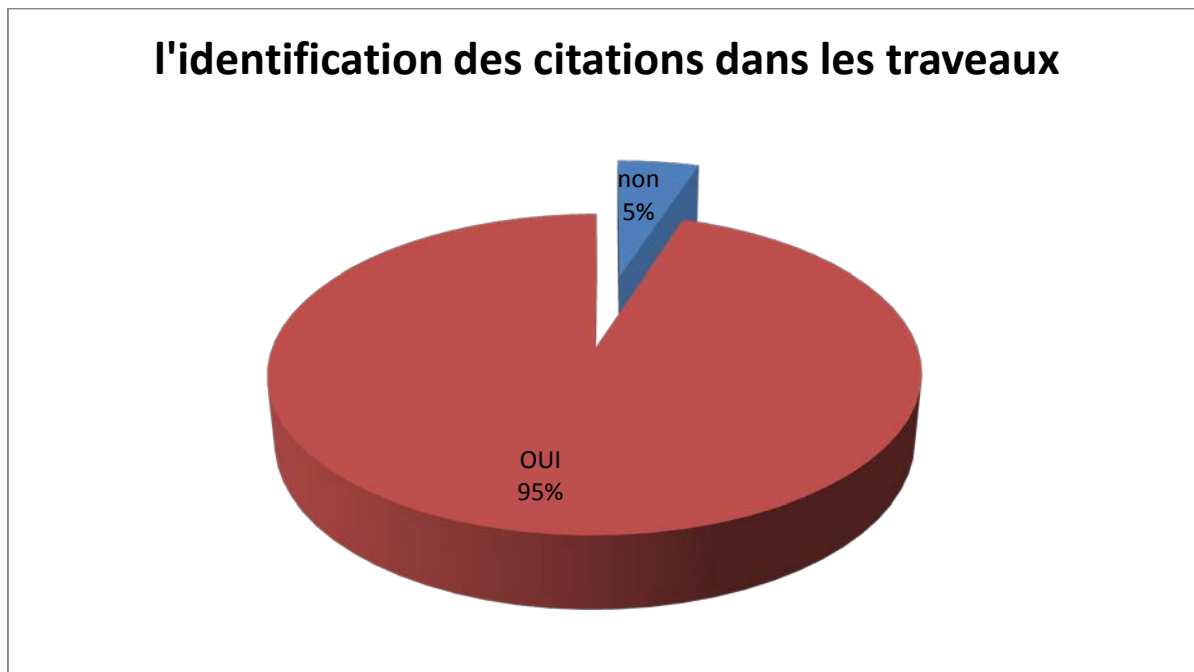
Revenons à notre cas, l'achat des travaux « clés en main » n'est pratiqué que par (11%) des étudiants interrogés, parce que c'est trop cher pour un étudiant.

Question N° 6 : dans vos rapports écrits, vos sources figurent-elles dans une bibliographie ?



58% des étudiants interrogés intègrent souvent les sources bibliographiques dans leurs travaux, pour but de respecter le droit d'auteur et de faciliter la compréhension du texte pour le lecteur qui saura distinguer les idées de l'étudiant de celles des personnes mentionnées dans le texte, ainsi permettre au locuteur de vérifier l'exactitude des données rapportées ou du texte cité, ou encore la citation en contexte, c'est un principe de base de la communication scientifique.

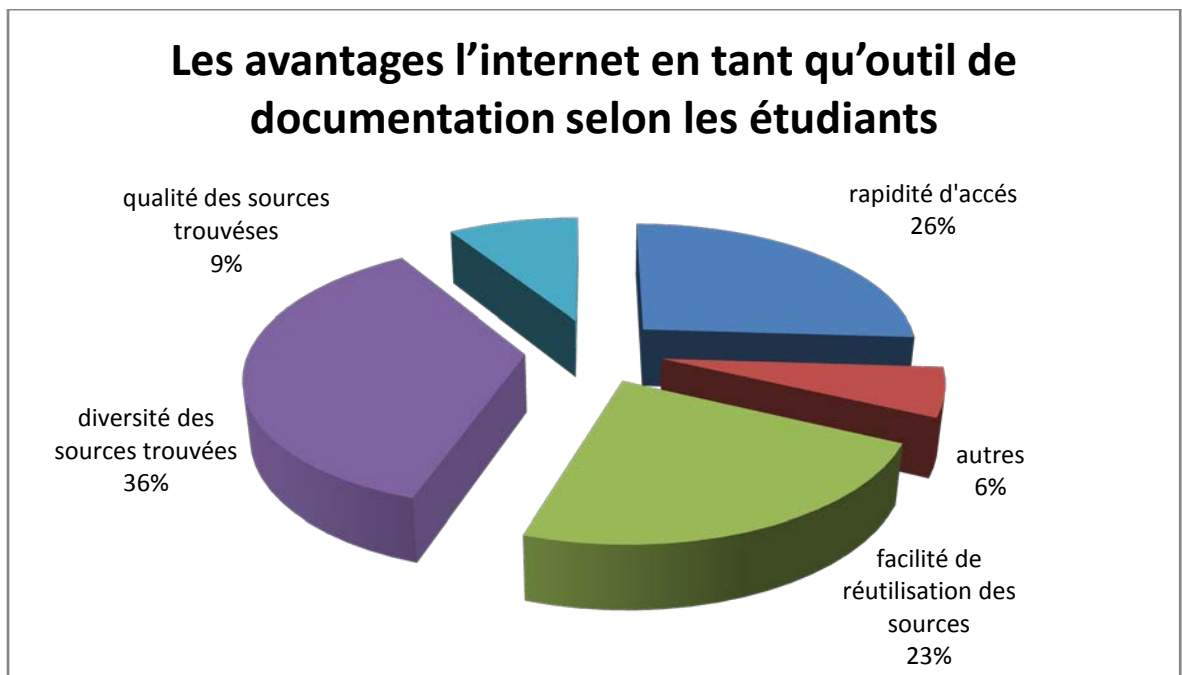
Question N°7 : les citations que vous incluez dans vos travaux sont-elles toujours bien identifiées comme telle ?



Nous avons posé cette question pour savoir si les étudiants arrivent ou non à reconnaître leur propres citations au sein du travail élaboré.

95% de l'échantillon interrogé ont estimé qu'ils sont capables de le faire, alors que 5% (un seul étudiant) a avoué son incapacité à le faire.

Question N°8 : quels sont les principaux avantages que présente l'internet en tant qu'outil de documentation ?



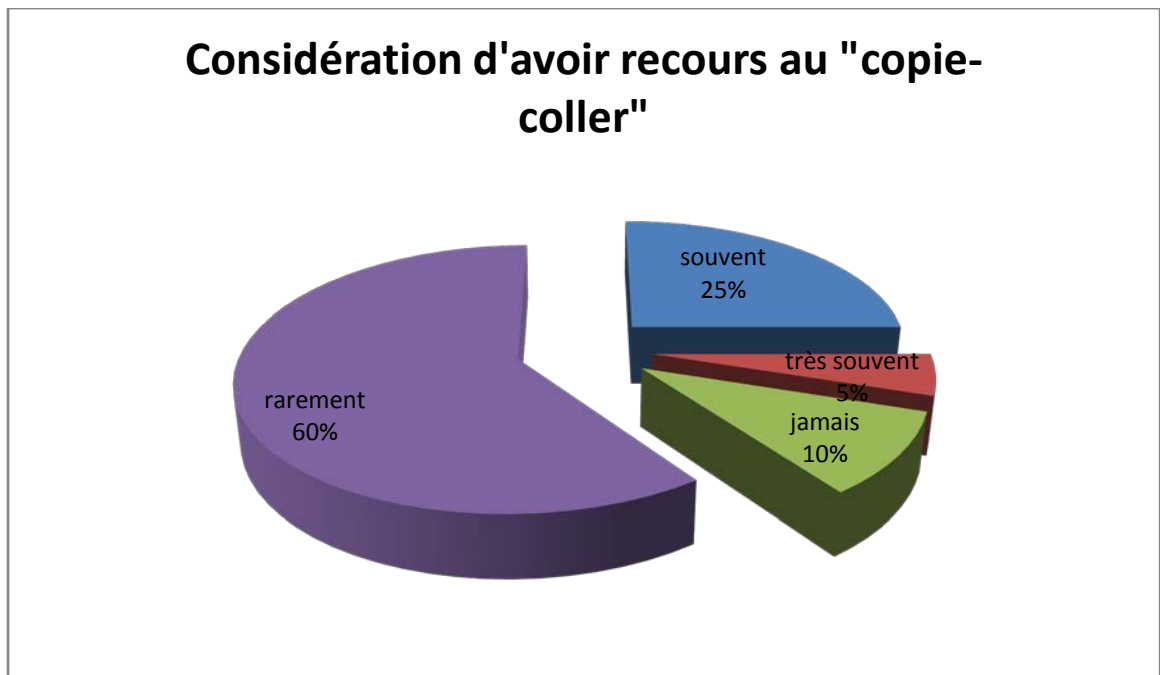
On constate que la majorité des étudiants (environ 36%) trouve la diversité des sources trouvées comme un avantage d'internet.

Si les avantages d'internet semblent être uniformément appréciés par les étudiants, on peut être frappé du très net manque d'internet pour la qualité des sources trouvées.

Internet va vite (rapidité d'accès 26%), elle permet de trouver une grande quantité d'information, mais la qualité des informations trouvées importe peu (9%). Le minimum des étudiants pensent à citer « la qualité des sources trouvées » comme un avantage d'internet.

Alors que 23% des étudiants préfèrent la facilité

Question N°9 : de manière général, considérez-vous avoir recours au « copier-coller » ?

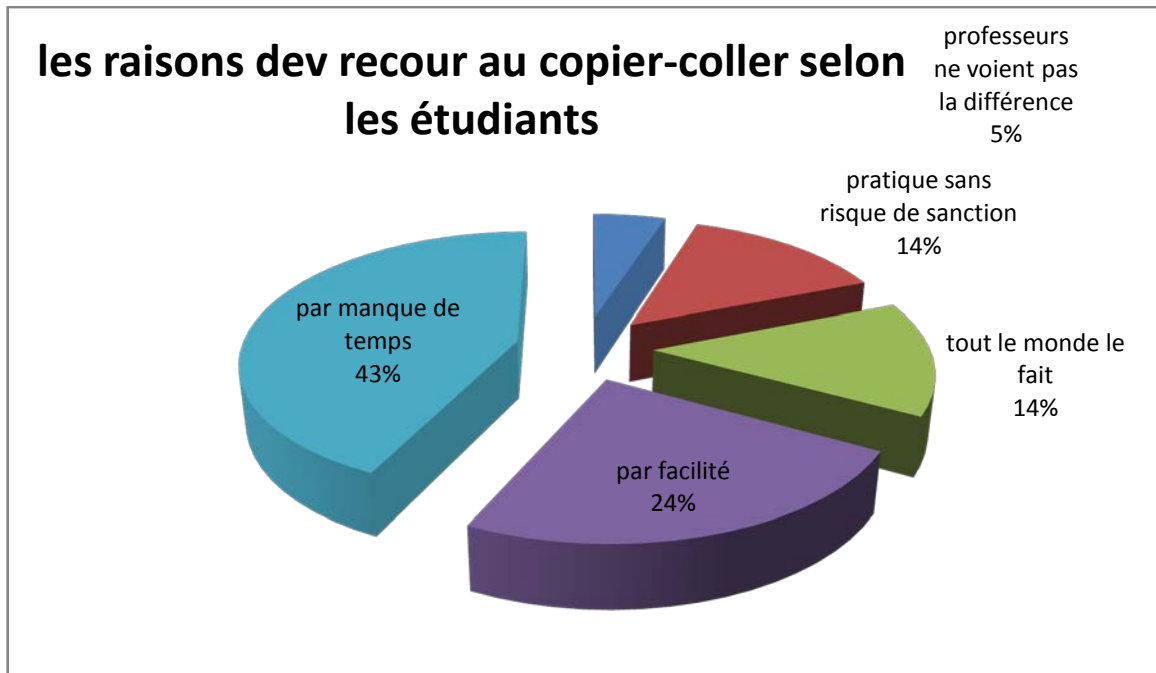


Bien sûr, le grand pourcentage des étudiants 60% ont répondu rarement. Mais entre nous ils ne disent pas la vérité pour des raisons qui JK ne veulent pas être divulgué vis-à-vis des sanctions.

5% des étudiants reconnaissent avoir recours au « copier- coller » ce qui nous semble illogique, normalement la réponse majoritaire doit être à la place de la réponse minoritaire.

Les autres réponses 10% et 5% logiquement doivent subir le même phénomène inverse.

Question N°10 : pourquoi recourez-vous au « copier-coller » ?



On trouve 9% des étudiants justifiant leur recours au « copier-coller » par le manque de temps.

Ils sont tellement débordés par les études et la vie agitée qu'ils ne trouvent même pas du temps à réserver aux études et surtout « le copier-coller » ce qui ont répondu par facilité (5%), cette réponse nous semble tout à fait logique du moment que la majorité des jeunes faisant partie de moindre effort.

La troisième tranche (3%) trouvent que c'est normal le faire parce que « tout le monde le fait » pendant que d'autres ayant le même pourcentage pensent que cette pratique n'est pas sanctionnée.

Enfin un pourcentage moindre croit que les professeurs ne voient pas la différence entre un travail plagié ou non.

Question N° II : savez vous ce que c'est le plagiat ?



Tout le monde ou bien 100% sait ce que c'est le plagiat pour dire en d'autres mots que ces étudiants arrivent bien à cerner le mot plagiat entant que signifié et signifiant, mais sont-ils conscients qu'ils risquent d'être sanctionné

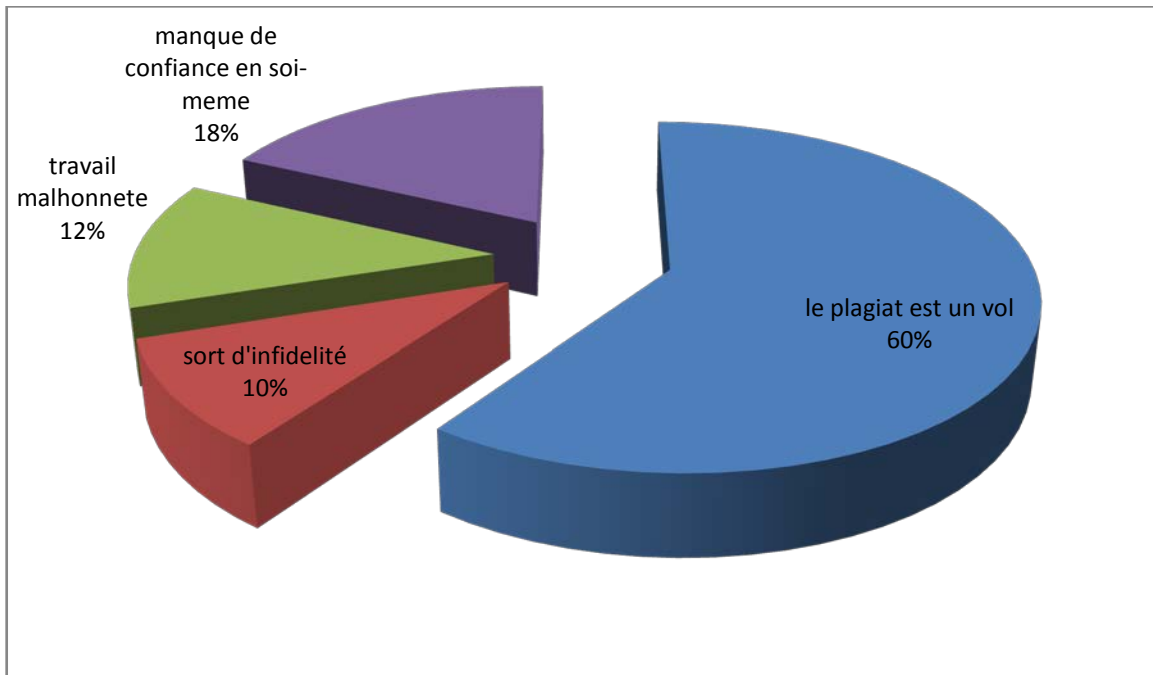
Question N°12 : êtes-vous un plagiaire



A propos de cette question l'unanimité, les étudiants ont déclaré qui n'ont jamais fait du plagiat sauf un cas exceptionnel de (5%) qui a dit sagement avouant le fait du plagier.

Maintenant s'agissant du même individu quand a questionné sur ce que sait le plagiat on se demande pour quoi nie-t-il le fait de plagier franchement avant nous tort de traiter un tel sujet du moment que personne ne veut nous aider dans notre recherche ?.

Question N°13 : que pensez-vous du plagiat ?



Une bonne majorité d'étudiant 60% reconnaissent que le plagiat est un vol seulement pourquoi ils n'hésitent pas à voler dans la mesure où ils savent que c'est malhonnête, c'est illégale, c'est illicite. 11 me semble que ces gens là vu leur niveaux et leur paresse ne trouvent pas quelque chose en échange pour satisfaire leurs besoins au niveau des études.

En deuxième position (manque de confiance en soi-même) viennent ceux qui n'ont pas confiance en eux et malgré l'interaction de plagier, ils préfèrent sera battre à ces moyens faciles pour moins de compétence et de personnalité.

Ceux qui pensent que le plagiat est malhonnête 12% ont tout à fait raison du moment que l'honnêteté est l'une des qualités de la personnalité, tout en sachant qu'être malhonnête pour plagier un travail ne trompe personne mais il y va de la tromperie soi-même.

A l'époque on entendait souvent parler d'emprunt de mots ou toute une phrase, même des pages de livres, des articles ou toute une histoire de quelqu'un d'autre par anticipation.

Seulement de nos jours il nous semble que c'est plus grave de s'accaparer illicitement des biens des gens dans la mesure où la technologie a facilité l'opération frauduleuse en un temps record pour un vol gigantesque .Ceci pour dire qu'il y a des étudiants qui ont recours à ce genre de fraude qu'on appelle de nos jours « le copier-coller », ce sujet s'appuie principalement sur le domaine didactique.

Si l'on tient compte de la réalité en ce qui concerne le copier-coller, l'étudiant ne fait pas travailler son esprit et son intelligence. Aussi il ne s'exerce pas à montrer pour faire une recherche personnelle qui le conduira certainement à une maîtrise d'affronter un auditoire qui l'appréciera en fonction de sa recherche .Certes la lecture électronique devient un outil de travail incontournable de nos jours, mais elle ne pourra jamais remplacer le livre pour sa commodité.

Le copier-coller est connu mondialement comme étant un procédé néfaste quant au progrès du travail de l'étudiant. Il est question, pour plus de précision, d'honnêteté avec soi-même et avec les autres du moment que cet étudiant se permet d'utiliser les idées des autres tout en se flattant d'avoir fait un travail personnel.

On a choisi ce thème pour des raisons personnels parcouru durant les cinq années d'études, on a vu que la majorité des étudiants se réfugient dans le plagiat, dans le piratage ou bien dans un autre terme le « copier-coller ». Ce qui attire notre attention beaucoup plus

chez les étudiants, étant utilisé une seule référence qui est l'intérêt. Ils la considèrent comme la référence finale. En parallèle ils ignorent les livres et toute autre forme de documentation.

Les motivations qui nous ont conduites à choisir notre sujet c'est le copier-coller des mémoires de fin d'étude chez les étudiants. Mais on prend comme échantillons le cas de première année master car ils ont déjà réalisé leurs travaux de recherche de troisième année pour l'obtention du diplôme de licence et ils vont préparer les mémoires de fin d'étude de deuxième année master.

A ce stade, des questions se posent : d'abord, pourquoi les étudiants universitaires le cas de première année master, option sciences du langage se réfugient-ils dans le copier-coller?

Ensuite, ne sont-ils pas intelligents ? Ou bien voudraient ils tromper les autres parce qu'ils ne sont pas honnête ?

Enfin est-ce pour gagner du temps et pour dépenser leur argent ? Ou bien, est-ce que c'est le mal de l'époque ?

Pour ces raisons nous allons proposer les hypothèses suivantes:

En premier lieu, on se réfugie dans le (copier-coller) pour gagner du temps.

En second lieu, on est tout simplement des paresseux parce qu'on ne veut pas faire de recherche classique, elle demande beaucoup plus d'effort.

En troisième lieu, les encadreurs deviennent intéressés par le côté méthodologique plus que par le thème lui-même.

D'un autre côté on ne nous a pas bien appris ou bien orienté vers le livre qui reste le meilleur moyen de travail, étant donné sa commodité, sa simplicité.

Le corpus étudié va nous permettre d'affirmer si tous les étudiants

universitaires concernant la fin d'étude font le copier-coller, on prend comme échantillon des étudiants de première année master LMD du département de français, option sciences du langage, université de Biskra.

Notre travail va comprendre trois chapitres essentiels qui se résument dans ce qui suit :

Le premier chapitre englobe toutes les notions fondamentales de notre sujet : la définition du copier-coller, plagiaire, l'auto plagiat, la paraphrase, la propriété intellectuelle et l'éthique qui est une question au cœur de l'apprentissage.

Ensuite, le deuxième chapitre, nous allons d'abord citer les causes du copier-coller et ses types, les conséquences et puis comment ne pas tomber dans le piège du plagiat.

Le troisième chapitre qui est la partie pratique, nous allons d'abord essayer de présenter notre corpus étudié, ensuite nous poserons des questions aux étudiants dans notre enquête et les résultats obtenus vont être représentés et interprétés sous deux formes : tabulaire et graphique avec des commentaires. Ainsi d'après ces commentaires nous devons les analyser, synthétiser et à travers cette synthèse nous essayerons de proposer des suggestions pour lutter contre ce phénomène.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mohamed Khider-Biskra-

Option : didactique de la langue et culture

2^{ème} année master français LMD

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ETUDIANTS

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de fin d'études qui s'intitule : « le copier-coller dans les mémoires de fin d'études. Le cas de la 1^{ère} année master », Département de français, Université de Biskra.

Nous vous invitons à participer à cette recherche qui se passe dans l'anonymat, en répondant aux questions.

Avec tous nos respects et remerciements.

Année universitaire : 2012/2013

Informations personnelles :

Homme

Age

.....

Femme

1 .Pendant vos études, combien de travaux écrit rendez-vous par an en vue d'une évaluation ? (même approximativement)

.....

.....

2. Parmi ces travaux, combien s'appuient –ils principalement sur la recherche documentaire ?

.....

.....

3. Quelles sont vos trois principales sources de documentation pour la rédaction de vous travaux universitaire ?

- Journaux
- Bibliothèques
- Article trouvé sur internet
- Revues, Publications de chercheurs
- Travaux d'autre étudiants
- Guides & fiche pratiques

4. Fréquentez-vous la bibliothèque universitaires ?

- Jamais
- Rarement
- Souvent
- Très souvent

5. Achetez –vous des travaux « clés en main » sur internet ?

- Oui
- Non

6. Dans vos rapports écrits, vos sources figurent-elles dans une bibliographie ?

- Jamais
- Rarement
- Souvent
- Très souvent

7. Les citations qui vous incluez dans vos travaux sont elles toujours bien identifiées comme telle (référence à l’auteur et à son ouvrage) ?

- Oui
- Non

8. Quelles sont les principaux avantages que présente l'internet en tant qu'outil de documentation ?

- Qualité des sources trouvées
- Diversité des sources trouvées
- Facilité de réutilisation des sources
- Rapidité d'accès
- Autres

9. De manière général, considérez –vous savoir recours au (copier-coller) ?

- Jamais
- Rarement
- Souvent
- Très souvent

10. Pour quoi recourez-vous au (copier-coller) ?

- Par manque de temps
- Par facilité
- Tout le monde le fait
- Pratique sans risque de sanction
- Professeur ne voient pas la différence

11. Savez vous ce que c'est le copier-coller ?

- Oui
- Non

12 .Etes-vous un plagiaire ?

- Oui
- Non

13. Que pensez-vous du plagiat ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Synthèse

En sommes, malgré l'effort que nous avons fourni en faisant être enquête nous avons l'impression d'avoir raté partiellement une mémoire parce que ceux que nous avons questionnés n'étaient pas sincères à travers leurs réponses. et au lieu de nous aider à avoir à une idée claire sur la vérité des problèmes, au contraire ils nous ont dérouterés au point d'abandonner le sujet pour un autre .

Mais vu l'importance des problèmes que nous avons recensés nous poussons à dénoncer ouvertement tout ce que ces étudiants cachent comme vérité, à propos du plagiat et si on considère l'identification des citations dans leurs travaux où ils affirment respecter la réglementation des droits d'auteurs, il s'avère que la majorité fait le contraire certes l'avantage de l'internet permet d'obtenir une diversité des sources avec une rapidité d'accès extraordinaire est peut être l'une des causes qui poussent des étudiants d'avoir recours au « copier-coller » pendant que d'autres avouent qu'ils n'ont pas le temps suffisant pour faire une recherche personnelle

Le comble du problème est que tous les étudiants savent que voler, frauder, mentir...et toutes ces actions malhonnêtes ne mènent à rien pourtant ils sont tous d'accord pour plagier avec plaisir où cette pratique est sans risque de sanction surtout avec les nouveaux moyens de détections tels que les logiciels anti plagiat, compilatio.

Suggestion

Cela dit, sanctionner les plagiaires n'est pas tout à fait la bonne solution mais à la limite essayer de multiplier les sensibilisations pour un avenir meilleur qui nécessite peut être un nouveau projet de société si on veut que le niveau des étudiants s'améliore. Ceux, lancés jusqu'ici sur ce système suicide, sont considérés comme une « génération sacrifiée » par ce qu'on ne peut redresser un arbre qu'on a planté tordu. Au contraire, il faut les féliciter d'avoir combattu sans armes et arriver jusqu'à l'université.

Donc aucun espoir d'empêcher le plagiat. Aussi la sanction ne fera qu'aggraver la situation en barrant la route aux futurs diplômés et d'être à la source d'un blocage général du système éducatif.

D'après notre constat qui distingue le copier-coller, est un phénomène de l'époque parmi d'autres, au même titre que le gain facile, l'escroquerie, le mensonge, le vandalisme...pour dire que le monde a changé, que les valeurs ne sont plus les mêmes. Donc pourquoi s'alarmer quand on sait que de nos jours tout est inversé, que tout est faux jusqu'à, l'air qu'on respire.

Et s'agissant du plagiat, 80% des pratiquants étudiants ou autres, accusent un manque de savoir faire du à un mauvais parcours scolaire, d'autant plus que les nouveaux aspects technologiques encouragent quiconque à plagier : facilité, rapidité, qualité. Enfin des « cites prêts à plagier » qui marchent au doigt et à l'œil. Il suffit de payer le service rendu.

Mais au lieu de juger et sanctionner les fraudeurs, mettons-nous à leurs places. Généralement ce sont de jeunes étudiants démunis de savoir, victimes de situations malheureuses dans leur vie ; d'une somme de conjonctures qui ont fait qu'ils soient ainsi alors qu'ils sont contraints de satisfaire à leurs obligations scolaires sous la menace d'être rejetés du système. Seulement le système sait qu'il ne peut pas les rejeter sous peine de provoquer l'accident général de la société, parce qu'il sait aussi que ces jeunes étudiants traînent un mal depuis l'école primaire, en plus de quelques problèmes sociaux propres à chaque étudiant.

Menace de sanction des plagiaires, système exagéré, mécontentements des professeurs pour la baisse du niveau. Tout cela s'articule harmonieusement pour cacher la faillite d'une société et renvoyer la balle dans le camp des étudiants, eux qui sont sacrifiés pour ne pas dire ratés au point où ils en sont.

TABLE DES MATIERES

Dédicace

Remerciements

Table des matières

1- Introduction 1

CHAPITRE I le copier-coller dans les travaux universitaires

2- Introduction 5

3- Lecopier-coller 5

4- Leplagiaire..... 6

5- L'autoplagiat 6

6- Laparaphrase 7

7- Lapropriété intellectuelle 8

8- L'éthique,une question au cœur de l'apprentissage 9

9- Conclusion..... 10

CHAPITRE II les causes du plagiat et les solutions à privilégier

Introduction..... 12

10- Lescauses du plagiat' 12

11- Les types du plagiat..... 13

12- 2-1-Plagiat accidentel..... 13

13- 2-2-Plagiat intentionnel..... 14

14- 3-Lecyber plagiat 15

15- Les conséquences du copier-coller 15

16- 3-1-Plagiatfrauduleux..... 16

17- 3-2-Les plagiats sont considérés comme non frauduleux 17

18- Comment détecter le plagiat 17

19- La prévention du copier-coller 19

20- Conclusion..... 20

CHAPITRE III.....la pratique du copier-coller à l'université

21-	Introduction	22
22-	1- Les informations personnelles	23
23-	2-1 Commentaire et analyse de question N°1	25
24-	2-2 Commentaire et analyse de question N°2.....	26
25-	2-3 Commentaire et analyse de question N°3.....	28
26-	2-4 Commentaire et analyse de question N°4.....	29
27-	2-5 Commentaire et analyse de question N°5.....	30
28-	2-6 Commentaire et analyse de question N°6.....	31
29-	2-7 Commentaire et analyse de question N°7.....	32
30-	2-8 Commentaire et analyse de question N°8.....	33
31-	2-9 Commentaire et analyse de question N°9.....	34
32-	2-1 OCommentaire et analyse de question N°10.....	35
33-	2-1 !Commentaire et analyse de question N°11	36
34-	12 Commentaire et analyse de question N°12.....	37
35-	13 Commentaire et analyse de question N° 13	38
36-	Synthèse	39
37-	Suggestion	40
38-	Conclusion.....	41
39-	Conclusion générale	

Bibliographie

Annexe